

Province de Québec Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts MRC de Maskinongé

## **AVIS PUBLIC**

## Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 9 décembre 2019 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 250, rue Saint-Paul. La dérogation concerne la marge latérale du bâtiment principal qui aurait dû être de 3 mètres.

La dérogation vise à autoriser une diminution la marge latérale à 2,2 mètres, le tout montré au certificat de localisation préparé par Denis Lahaie, arpenteur-géomètre, et portant la minute 11 564.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 21ÈME JOUR DE DÉCEMBRE 2019

GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Capitale de la truite mouchetée